

Les **mesures opérationnelles** du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 du PETR Garonne Quercy Gascogne, répondent :

- aux **axes stratégiques de développement du PETR**, définis dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2027 ;
- **aux ambitions fixées par la Région Occitanie dans son Pacte Vert.**
- **et sont illustrées par des exemples d'opérations envisagées sur la période 2022-2028 :** projets et intentions issus du recensement PETR des projets de ses collectivités au cours de l'année 2022, complété par les projets du Conseil Départemental et les projets d'acteurs privés inscrits dans les contrats du PETR (Territoire d'Industrie/LEADER).

**Les exemples de projets listés** dans cette annexe **n'engagent pas les financeurs** ; ils sont **fournis à titre indicatif** et devront être **validés par le Comité de pilotage du CTO**. De plus des évolutions de dispositifs à la Région sont en cours. Aussi, les projets seront retenus au regard de ces nouveaux dispositifs.

*L'inscription d'un projet au sein d'une fiche mesure n'engage pas les partenaires du CTO du PETR Garonne Quercy Gascogne sur l'accompagnement financier du projet.*

*Dans le respect des compétences de chacun des partenaires, parmi ces projets, ont vocation à être accompagnés par la Région, les projets qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :*

- *Qualification au regard du référentiel du Pacte Vert ;*
- *Inscription dans un programme opérationnel annuel (cf. article 12) ;*
- *Respect des conditions d'intervention relatives aux dispositifs régionaux en vigueur.*

## **Objectif stratégique n°4 : Engager le territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique**

### **Mesure opérationnelle n°4-1 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique**

#### Contexte général :

Le territoire du PETR abrite un **patrimoine naturel riche** en milieux et en espèces principalement lié à la trame hydrographique (ex : sites Natura 2000 de la vallée de la Garonne, et ses affluents Tarn, Aveyron). Il est cependant exposé à des facteurs de fragilité et à diverses pressions : une plaine alluviale dominée par l'agriculture intensive, une faible connectivité écologique et une fragmentation des espaces dues à l'urbanisation.

Même si la part des territoires artificialisés reste contenue (3,9% contre 5,3% à l'échelle de la France métropolitaine en 2018), **l'artificialisation observée entre 2009 et 2018 a augmenté plus vite qu'à l'échelle nationale** (0,5% contre 0,4%).

Au regard de la pression démographique déjà importante sur certaines parties du territoire, des projets d'infrastructures majeurs annoncés au Sud du territoire (LGV, gare de Bressols, échangeur autoroutier Lacourt St Pierre), une vigilance particulière doit être apportée **à la maîtrise de l'aménagement du territoire, dans une vision de gestion économe du foncier, de préservation de la biodiversité et de résilience au changement climatique.**

**La préservation de la trame naturelle** contribue à plusieurs aménités : la biodiversité et l'amélioration du fonctionnement écologique, la prévention contre le ruissellement et l'érosion des sols, l'attractivité du cadre de vie et la résilience au changement climatique.

L'entretien **des paysages par l'éco-pâturage** se développe et doit être encouragé auprès de tous les acteurs, que ce soit dans les friches de coteaux ou friches urbaines, les espaces naturels sensibles, les parcs urbains ou d'activités...

Par ailleurs, en lien avec le **changement climatique** qui pourrait se traduire en 2050 dans le Grand Sud-Ouest, par l'augmentation de +2°C pour la température de l'air, une diminution de -20 à -40% des débits des rivières et un déficit de 2 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, le territoire doit anticiper les tensions sur la ressource, déjà prégnantes à l'étiage. **La gestion qualitative, quantitative de l'eau et de son stockage** sont des enjeux importants et partagés à l'échelle du territoire. De plus, pour faire face au changement climatique, le projet de territoire du PETR soutient toutes les actions et aménagements permettant de **renforcer sa résilience** (atténuation des effets de la canicule,

prévention des risques d'inondations, réduction des îlots de chaleur, dispositifs de récupération des eaux de pluie...).

### Objectifs et contenu de la mesure :

Les principaux objectifs poursuivis, en lien avec la stratégie du PETR Garonne Quercy Gascogne et les orientations de la Région (Pacte Vert) et du Département, sont les suivants :

- Préserver, restaurer, reconstituer et valoriser les milieux naturels (y compris aquatiques), les continuités écologiques et les trames paysagères du territoire (hors forêt) ;
- Favoriser la sensibilisation des différents acteurs aux enjeux de préservation des milieux naturels et de la biodiversité ;
- Accompagner les actions liées au pastoralisme (ASA) et à l'entretien des paysages par l'éco-pâturage ;
- Sensibiliser au changement climatique et favoriser les actions et aménagements renforçant notre résilience au réchauffement climatique (Soutien aux travaux d'aménagements résilients « en milieu urbanisé » visant à atténuer les effets des canicules ou des inondations) ;
- Promouvoir une gestion durable de la ressource en eau, tant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs ; et accompagner la gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau ;
- Prévenir et réduire les risques d'inondation ;
- Concevoir des diagnostics et schémas d'action ou prévention (PCAET, SAGE, plan en lien avec la GEMAPI, etc).

### Contribution de cette mesure à l'atteinte des objectifs du PACTE VERT :



- S'adapter au changement climatique,
- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau et préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions,

### Exemples de projets concernés par cette mesure :

- **Opérations contribuant à l'amélioration de la biodiversité, des paysages et du climat :**

#### **PLANTATIONS & AMENAGEMENT PAYSAGER (trame verte) :**

- o Plantations sur Montech : restauration d'un bosquet près du château d'eau, programme de plantation avec les écoles Larramet et Saragnac, abords forêt d'Agre
- o Aménagement de haies mellifères sur les terrains communaux à Tréjols
- o Plantations de haies pour retrouver la trame verte sur la plaine et les versants de la CC GSTG
- o Plantation d'un verger conservatoire et site pédagogique à L'Honor de Cos
- o Plantation de 1000 arbres au jardin de Pontus à Valence d'Agen
- o Plantation de haies sur Savenès et les communes voisines

- **Opérations de gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau :**

#### **ZONES HUMIDES :**

- o Restauration écologique dans le cadre du programme des Espaces Naturels Sensibles (CD82), notamment dans le corridor garonnais
- o Amélioration des fonctions épuratoires de plusieurs zones humides : Picone à Mas-Grenier, Briqueterie Nord d'Orgueil, Bois Grande Borde d'Aucamville, Sirech à Canals, Comère à Grisolles
- o Restauration et préservation de saulaies ou aulnaies (saulaie de Savenès, aulnaie de Varennes)
- o Réhabilitation d'une zone humide à Labarthe
- o Restauration de la prairie humide et de la station de jonc acutiflore de Viguerie à Montbartier
- o Création d'un observatoire, d'une station ornithologique et valorisation des espaces de nature associés à proximité de la confluence et de la base de loisirs de St Nicolas de la Grave

- Plusieurs autres projets concernant les zones humides sont également prévus sur le périmètre de la CC GSTG

**PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES RISQUES D'INONDATION :**

- Restauration de plan d'eau et frayères, sensibilisation multisites par la Fédération de pêche
- Amélioration de la collecte des eaux pluviales ou usées sur les communes de Comberouger, Labastide St Pierre, Lauzerte, Savenès, Beaumont de Lomagne, Beaupuy
- Travaux d'endiguement et tous autres travaux relevant de la compétence GEMAPI sur la CC TDC et la CC GSTG
- Étude sur les ouvrages de protection contre les inondations sur la CC GSTG
- Création de bassins de rétention des eaux pluviales pour protéger le bourg de Bourret

**RESILIENCE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :**

- Aménagement des cours d'école à Campsas
- Amélioration et sécurisation du réseau incendie à Castelmayran, Bourret, Belbèze en Lomagne, Les Barthes, Montain, St Nazaire de Valentane
- Travaux de désimperméabilisation sur le territoire de la CC GSTG

**ACTIONS DE COMMUNICATION & SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :**

- PCAET : Animation, communication et suivi du PCAET de la CC TDC et de la CC GSTG
- Développement de l'éco-pâturage pour la gestion différenciée des espaces verts de Montech
- Animations à destination de la jeunesse sur le territoire de CC GSTG, avec le CPIE

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2022-2028 :**

Sur l'ensemble de la période 2022-2028.

**Indicateurs de suivi et mode d'évaluation quantitative et surtout qualitative :**

- Nombre de travaux engagés en faveur des milieux naturels
- Nombre d'opérations concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

**Articulation avec les programmes CPER Programmes Européens :**

- CPER
- OS 2 du PR Occitanie FEDER-FSE + 21-27
- LEADER 2023-2027 (Fiche action 4)